



L'EXPRESSION de l'enfant

CONGRÈS NATIONAL
LE SAMEDI 13 OCTOBRE 2018
À MULHOUSE

Campus Fonderie, 16 rue de la Fonderie
68100 Mulhouse

En présence de Brigitte Klinkert,
présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin
et Marie Derain de Vaucresson, secrétaire générale du CNPE,
ancienne Défenseure des enfants



Fédération EFA
221 rue La Fayette
75010 Paris
Téléphone : 01.40.05.57.70
secretariat.federation@adoptionefa.org
www.adoptionefa.org

Organisation EFA68
6 rue de la chapelle
68118 Hirtzbach
efa68@laposte.net
www.efa68.blog4ever.com



Congrès Enfance & Familles d'Adoption le 13 octobre 2018 à Mulhouse

L'expression de l'enfant Programme provisoire

9 h 00 – 10 h 00 : **Accueil et ouverture**

Brigitte Klinkert, présidente du Conseil Départemental du Haut-Rhin
Michèle Lutz, maire de Mulhouse (sous réserve)
Marie Derain de Vaucresson, secrétaire générale du CNPE
Nathalie Parent, présidente d'EFA

10 h 00 – 12 h 00 : **Écouter, entendre et tenir compte de la parole de l'enfant**

Pour les professionnels, que veut dire écouter la parole de l'enfant, l'entendre et en tenir compte. Quel poids cette parole aura-t-elle dans les décisions que prendront les adultes qui l'ont en charge ?

Inscrit dans la CIDE (1989), l'article 12 dispose que tout enfant capable de discernement a le « droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité ». Ce principe est rappelé en France dans l'article 388-1 C. civ. pour toute procédure qui le concerne (civile, pénale, disciplinaire).

La loi du 14 mars 2016 a expressément prévu que cette parole soit prise en considération lors de la construction du projet pour l'enfant (pour tous les enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance), l'enfant ne devant plus subir mais être acteur des décisions prises pour lui. Comment l'enfant peut-il s'exprimer ? Quelles sont les conditions nécessaires pour que son écoute soit respectueuse et permette de décoder un message authentique ?

Que viennent nous dire les enfants aujourd'hui devenus adultes sur leur parcours et la prise en compte de leur parole et comment faire pour ne pas réitérer des pratiques maltraitantes du passé ?

- Céline Chombeau-Claudet et Aline Kempf, psychologues du service adoption de l'ASE du Haut-Rhin : « La parole de l'enfant dans les projets le concernant »
- Léo Mathey, ancien mineur placé, formateur dans le cadre du projet européen de SOS Village d'enfants : « Comment sa parole a-t-elle été entendue et quelles préconisations ? »
- Juge des enfants ou aux affaires familiales : « Comment recueillir la parole de l'enfant ? »
- Manuelle Alix-Surprenant et Renaut Vinet-Houle, adoptés à l'international et auteurs de « La couleur de l'Adoption » qui ont recueilli la voix de personnes adoptées.

Débat avec la salle

12 h 00 – 12 h 30 : Présentation des ateliers de l'après-midi

12 h 30 – 14 h 00 : Pause déjeuner (buffet sur place)

14 h 00 – 15 h 45 : Ateliers

Quels outils donner aux parents, aux futurs parents mais également aux professionnels en lien avec les enfants pour mieux comprendre l'enfant ? Que peuvent proposer les associations départementales d'EFA pour sensibiliser à l'écoute de la parole de l'enfant, quand son expression n'est pas forcément verbale mais passe par le corps ou des objets transitionnels et ce, quel que soit l'âge de l'enfant/adolescent ?

Atelier n° 1 : L'écoute bienveillante : *petite* initiation pratique

- Anne Royal et Françoise Toletti, administratrices EFA, animatrices d'ateliers (Equipe accompagnement)

Atelier n° 2 : Créer des liens d'attachements par le jeu

- Annie Delplancq, psychologue (Clinique de l'Envol, Belgique), Karine Nivelais et Odile Baubin, administratrices EFA, animatrices d'ateliers (Equipe adoption nationale et ERF)

Atelier n° 3 : Les échanges entre pairs, la communication des adolescents : décryptage des moyens de communication (réseaux sociaux, musique, films, séries TV, jeux vidéo...)

- Maxime Duviau, doctorant en socio-anthropologie, Université de Strasbourg

Atelier n° 4 : Favoriser l'attachement parent-enfant par la cocréation de dessins.

- Professionnelle en art thérapie.

Atelier n° 5 : Favoriser l'expression entre pairs par le biais d'activités partagées (théâtre, ateliers d'écriture, ...)

- La Voix des adoptés

15 h 45 – 16 h 00 : Pause

16 h 00 – 16 h 10 : Intermède artistique « D'un jour à l'autre »

- Marie-Lala, adoptée

16 h 10 – 17 h 10 : En guise de conclusion

Que peuvent apporter des rencontres entre pairs dans le recueil et la compréhension de ce que l'enfant veut dire ou peut dire ? Quelle complémentarité avec le travail des professionnels ? Comment est entendue et accueillie la parole de l'enfant dans une consultation comme celle de l'hôpital Sainte-Anne à Paris ? Comment décrypter le langage du corps ?

- Docteur Marie Odile Pérouse de Montclos, pédopsychiatre, chef du service de Psychologie et de Psychiatrie de l'Enfant et l'Adolescent, fondatrice de la Consultation Adoption Internationale du centre hospitalier de sainte Anne à Paris.

17 h 10 : Clôture